

Les Canadiens et le développement régional au pays et dans le Tiers-Monde, BENJAMIN HIGGINS et DONALD J. SAVOIE (éd.), Institut canadien de recherche sur le développement régional, Moncton, Nouveau-Brunswick.

André Martens

Volume 66, Number 2, juin 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/601535ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/601535ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martens, A. (1990). Review of [*Les Canadiens et le développement régional au pays et dans le Tiers-Monde*, BENJAMIN HIGGINS et DONALD J. SAVOIE (éd.), Institut canadien de recherche sur le développement régional, Moncton, Nouveau-Brunswick.] *L'Actualité économique*, 66(2), 272–274.
<https://doi.org/10.7202/601535ar>

Compte rendu

Les Canadiens et le développement régional au pays et dans le Tiers-Monde

BENJAMIN HIGGINS et DONALD J. SAVOIE (éd.), Institut canadien de recherche sur
le développement régional, Moncton, Nouveau-Brunswick.

Cet ouvrage est pour le moins curieux, qu'il s'agisse des motivations qui ont poussé à sa rédaction, des objectifs que se sont donnés les auteurs ou de la méthodologie qui a été retenue. De quoi en retourne-t-il?

Un économiste, Benjamin Higgins, et un spécialiste en administration publique, Donald J. Savoie, se donnent la main pour comparer, dans une optique à vocation multidisciplinaire, la politique de développement régional telle que pratiquée au Canada, et la programmation, ainsi que la mise en oeuvre par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), de projets de développement régional qu'elle finance dans les pays en développement. Higgins et Savoie se proposent de tester sept hypothèses de travail. En bref : 1. les relations fédérales-provinciales sont au coeur du développement régional au Canada alors que, dans le Tiers-Monde, les gouvernements locaux, les populations cibles et les collectivités jouent un rôle essentiel; 2. dans le Tiers-Monde, les équipes de planification régionale sont hautement compétentes; au Canada, il s'agit de simples regroupements de fonctionnaires; 3. au Canada, planification et financement sont confondus; dans le Tiers-Monde, ils sont éloignés (pour le lecteur non averti : l'ACDI, qui finance, est à Hull, Québec, Canada); 4. au Canada, les programmes sont de simples transferts de fonds; dans le Tiers-Monde, les plans et projets de développement sont, par contre, formulés avec précision et dans le détail; 5. le suivi des plans et projets est soigné dans les pays en développement, mais est négligé au Canada; 6. au Canada, la politique de développement régional ne privilégie pas le secteur privé; l'ACDI, par contre, le fait dans ses projets outre-mer; 7. l'évaluation des programmes de développement régional est difficile au Canada, en l'absence d'objectifs clairs et précis; c'est le contraire dans le Tiers-Monde.

Higgins et Savoie testent les sept hypothèses sur la base de, hé oui, six cas d'étude, trois au Canada (le développement régional au Québec par Desrosiers, Montesinos, St.-Louis et Robert; le Cap-Breton par Kent et le nord-est du Nouveau-Brunswick par Beaudin et Savoie), ainsi que trois dans le Tiers-Monde (un programme d'adduction d'eau au Botswana par Luthi; le projet de développement régional du Pahang Tenggara en Malaisie et celui du Bas Uva au Sri Lanka par Higgins; le programme de développement rural intégré du Petit Goâve à Haïti par Turcan).

Sur la base de ces *six* cas d'étude, Higgins et Savoie concluent que leurs *sept* hypothèses de départ sont soit entièrement, soit partiellement confirmées.

Le lecteur de l'ouvrage est en droit de se poser au moins trois questions :

1. quel est l'intérêt d'une telle comparaison? Pour tout lecteur canadien moyen, il est clair que la politique canadienne de développement régional est une affaire d'ententes et de transferts, le gouvernement fédéral du Canada étant lui-même, avant tout, une vaste caisse de péréquation. L'ACDI, par contre, travaille surtout sur la base de propositions de projets dont l'approbation budgétaire doit être obtenue en haut lieu. Il n'est donc pas étonnant que la dimension «projet» y soit plus affinée;
2. quels sont les fondements méthodologiques de l'étude? Inexistants ou presque. Le fait que, par exemple, un des responsables du projet malaisien ait été ultérieurement promu représentant de la Banque mondiale auprès du gouvernement de la Malaisie, soit considéré, par les auteurs, comme représentatif de la plus grande compétence des cadres utilisés dans le Tiers-Monde, est difficile à avaler. Pour que cette comparaison soit convaincante, il faudrait suivre, à la trace, la carrière des fonctionnaires canadiens qui utilisèrent le ministère de l'Expansion économique régionale comme «tremplin de carrière» dans la fonction publique;
3. où est la dimension multidisciplinaire de l'étude? Une fois n'est pas coutume: l'économiste a jeté l'éponge et le spécialiste en administration publique tient le haut du pavé, mais, il faut l'avouer, sans convaincre.

En ce qui concerne l'effort mis dans la rédaction de cet ouvrage, notre sympathie va avant tout aux auteurs des études individuelles. Ils ont décrit le plus fidèlement possible ce qu'ils ont vécu, la manière dont ce qu'ils ont fait s'est inscrit dans les structures administratives et de planification avec lesquelles ils travaillaient, le tout accompagné des données statistiques et graphiques appropriés. Il ne leur a pas été demandé, par contre, de situer leurs projets et programmes dans le cadre des politiques macroéconomiques et de stabilisation. Les références au taux de change, au coût du capital, aux politiques salariales sont quasi inexistantes. Hormis la mention quasiment *in abstracto* du secteur privé, l'économie du marché ne semble pas exister. Elle laisse la place aux organismes administratifs de décision pour lesquels, d'ailleurs, ni Higgins, ni Savoie, ne proposent un quelconque cadre théorique¹.

En bref, une lecture fatigante et fastidieuse, sauf pour l'initié qui veut en savoir plus sur les projets d'immigration dans le Petit Goâve ou l'entrepreneuriat au Nouveau-Brunswick.

1. Dans le rapport de 1977 du Conseil économique du Canada: *Vivre ensemble, une étude des disparités régionales* (Ottawa), on s'interrogeait, au moins, avant d'analyser, sur les théories disponibles (chapitre 3).

Une interrogation plus fondamentale cependant. Cet ouvrage est présenté comme un document scientifique d'un organisme à caractère public, à savoir l'Institut canadien de recherche sur le développement régional à Moncton, N.-B., un des auteurs en étant le directeur-fondateur. Est-il vraiment utile pour le contribuable canadien de financer ce genre de travaux au caractère scientifique contestable et, de toute évidence, ayant échappé à la critique des pairs? Nous en doutons.

André Martens
Centre de recherche et développement en économie et
Département de sciences économiques
Université de Montréal